

## Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Les stagiaires de la fonction publique hospitalière** : 09 février 2024, distanciel, 390€ TTC
- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Les stagiaires de la fonction publique hospitalière** : 6 décembre 2024, distanciel, 390€ TTC
- J'ai bien pris note des conditions d'annulation\***.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée\*\*)

### Vos coordonnées

**Établissement**.....

Adresse.....

.....

CP..... Ville.....

**Stagiaire Nom, Prénom**.....

Fonction.....

E-mail.....

**Responsable formation Nom, Prénom**.....

Tél. .... Fax.....

E-mail.....

Cachet :

### Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : [formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : [www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

Date:

Signature:

**Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.**

\* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

\*\*Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

### Contact

Tél. 05.57.57.08.68  
Fax 05.57.57.08.69  
[formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)



Numéro d'existence en qualité  
d'organisme de formation :  
11753475275  
SIRET : 434 161 741 00013

# LEH Formation

## Ressources Humaines



## JOURNÉE COMPÉTENCE - LES STAGIAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

**Vendredi 09 Février 2024**

Formation en distanciel

**Vendredi 06 Décembre 2024**

Formation en distanciel

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

**Groupe LEH** un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

### Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

### Objectifs pédagogiques

Acquérir et mettre en œuvre la réglementation applicable aux agents stagiaires

### Public concerné

Cette formation s'adresse à tout personnel en charge de la gestion des stagiaires.  
Formation accessible aux publics en situation de handicap.

### Durée

1 jour (6 heures)

### Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques  
Études de cas et/ou Mises en situation et/ou Séance questions-réponses

### Profil intervenant

Juriste spécialisé en droit hospitalier

### Évaluations de la formation

En début de formation : recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation des acquis (formatives ou sommatives) - En fin de formation : évaluations de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction des participants à chaud et à froid. Un compte rendu est remis par le formateur.

### Documents remis aux stagiaires

- Les supports pédagogiques sont disponibles sur l'espace client en version électronique ou distribués lors de la formation. Remise du certificat de réalisation.
- **Le +** : accès d'un mois à **Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

### Le recrutement

- La nomination en qualité de stagiaire
- Les positions non autorisées

### Le déroulement du stage

- Le temps de travail du stagiaire
- La rémunération
- Les congés et absences
- Pratique : Un agent stagiaire peut-il bénéficier d'une disponibilité ?
- Pratique : Quel est l'impact d'une absence sur la durée du stage ?

### La procédure disciplinaire applicable au stagiaire

- La suspension
- La procédure disciplinaire

### La fin du stage

- La fin du stage anticipée
- Le terme du stage (non titularisation, titularisation)